

REGLEMENT

AQUITAINE TOUR PRESTIGE 2015

Calendrier :

1 er mars : Alles sur Dordogne (24)

26 avril : Mees (40)

24 mai : Urrugne (64)

26 juillet : Castillonnès (47)

Epreuves support :

Amateur : Amateur 2 (60 km)

Club : Club élite (40 km)

Classement permanent :

Sur les épreuves ATP les points sont attribués uniquement aux cavaliers Aquitains en fonction de leur classement (sur la base d'un prix pour 4) le 1° 11 points ; le 2 ° 9 points ; le 3° 8 points à partir de la 10° place 1 point.

Exemple : si le 1er cavalier Aquitain est 4ème, il marque 7 points.

Classement Général :

Seuls pourront intégrer le classement général les cavaliers ayant participé à 2 étapes minimum sans élimination.